Original : Anglais **OIC/COMCEC-FC-37/2021**

RAPPORT

DU

SECRETARIAT GENERAL DE L'OCI

A

LA 37ème SESSION DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE (COMCEC)

PAR VISIOCONFERENCE

8-9 Juin 2021

-: TABLE DES MATIERES :-

N°	SUJET	PAGE
I.	Introduction	3
II.	Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural	4
III.	Emploi et productivité	9
IV.	Commerce et investissements intra-OCI	12
V.	Développement du secteur du Tourisme	18
VI.	Coopération dans le domaine du Transport	20
VII.	Rôle du secteur privé	21
VIII.	Programmes de réduction de la pauvreté	24
IX.	Assistance économique aux Etats membres de l'OCI et aux communautés musulmanes dans les pays non membres	26
X.	Conclusion	29
XI.	Annexe	31

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport du Secrétaire général de l'OCI passe en revue les actions les plus récentes engagées par le Secrétariat général et ses institutions compétentes dans le domaine économique, depuis la tenue de la 36ème session de l'Assemblée générale du COMCEC, par visioconférence, les 25 et 26 novembre 2020. Ces actions portent sur le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025 et des résolutions pertinentes du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, du COMCEC et des autres réunions au niveau ministériel de l'OCI.

2. Le rapport met également en évidence la série d'interventions des institutions compétentes de l'OCI dans le contexte des projets en cours et en relation avec le commerce et l'investissement, le développement de l'infrastructure, de l'industrie agro-alimentaire, du secteur privé et du tourisme, et le renforcement des capacités. La convocation d'un Atelier de travail sur le Tourisme Halal, d'un Séminaire sur la collecte des données et des analyses sur le Commerce des services et d'un Atelier de travail sur le Commerce des produits agricoles, de même que le lancement d'une plateforme numérique de financement du commerce et l'élaboration du cadre de coopération intra-OCI pour le développement des produits agricoles stratégiques ont figuré en bonne place à l'ordre du jour de l'OCI au cours de la période sous revue.

3. Globalement, les économies sont connectées les unes aux autres par des flux transfrontaliers et des relations bilatérales, régionales et internationales. Par conséquent, le COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact sur leurs transactions de biens, de services, de transfert de technologie et de financement de projets, d'assistance technique, de capitaux financiers, d'investissements étrangers directs, des opérations bancaires internationales et des taux de change. A cet égard, le rapport a fait ressortir les activités mises en œuvre au cours de la période considérée en ce qui concerne, l'exécution des initiatives de l'OCI en faveur de la réduction de la pauvreté et des programmes de développement régional, et l'assistance économique aux États membres de l'OCI en vue d'atténuer, entre autres, les incidences de la pandémie du COVID-19. Il a également mis l'accent sur certains projets de recouvrement de la pandémie du COVID-19, y compris le « Programme de remise en état » lancé par le Groupe de la Banque islamique de Développement, dans le contexte du COVID-19, pour apporter le soutien nécessaire dans le domaine des transactions financières, qui aidera les Etats membres de l'OCI à restaurer leurs économies et à se remettre des conséquences néfastes de la pandémie du COVID-19.

4. Le rapport présente également les activités à mener pour atteindre le nouvel objectif de 25% retenu par l'OCI à l'horizon 2025, y compris la mise en œuvre du Système de préférences commerciales (TPS-OIC), de même que la signature et la ratification des autres accords et Statuts de l'OCI. Les autres programmes élaborés et mis en œuvre au cours de l'année sous revue concernent les secteurs du transport, de l'industrie agroalimentaire, du tourisme, du travail, de l'emploi et de la protection sociale, le rôle du secteur privé et le développement de l'entreprenariat.

5. Outre les diverses activités menées par le Secrétariat général durant la période considérée, le présent rapport se concentrera sur les activités des nombreuses institutions de l'OCI actives dans le domaine économique. Conformément à ses responsabilités statutaires en matière de coordination entre les institutions de l'OCI, le Secrétariat général a organisé la Réunion consultative virtuelle du Sous-Comité du Commerce et de l'Investissement (TISC) de l'ACMOI, le 28 janvier 2021. La réunion a passé en revue et approuvé la Structure et le Mécanisme de travail du TSC en vue d'une meilleure synergie entre les institutions de l'OCI et d'une répartition équitables des activités conjointes entre les membres du TISC.

II. AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL

6. L'Agriculture continue de représenter un secteur névralgique dans plusieurs pays membres de l'OIC, en tant que source de revenu et d'emploi pour des millions d'individus. A cet égard et durant la période à l'examen, les activités ci-après ont été menées en vue de mettre en œuvre les politiques et résolutions de l'OCI, dans les domaines de l'Agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire :

(a) Activités de l'Organisation islamique pour la Sécurité alimentaire (IOFS)

- *3ème Réunion de l'Assemblée générale*

7. La 3ème Réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation islamique pour la Sécurité alimentaire (IOFS) s'est tenue, par visioconférence, les 2-3 décembre 2020, sous la présidence de la République de Turquie. Des Ministres et Hauts responsables de l'IOFS et des Etats membres de l'OCI, ainsi que des représentants des institutions compétentes de l'Organisation et des organisations régionales et internationales spécialisées ont assisté à la Réunion.

8. Sous le thème : « Renforcer la résilience de la sécurité alimentaire dans la région de l'OCI », la Troisième Réunion de l'Assemblée générale de l'IOFS s'est penchée sur les questions liées au budget, aux activités et aux projets de l'Organisation. Tout en tenant compte des répercussions dévastatrices de la pandémie du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition de millions de personnes partout dans le monde, la réunion a mis l'accent sur l'importance cruciale d'une action collective pour y remédier.

9. Au terme des délibérations, la 3ème Réunion a adopté plusieurs résolutions qui se rapportent notamment au budget de l'IOFS, ainsi qu'à des projets sur le développement des produits agricoles stratégiques et la création de réserves de sécurité alimentaire, entre autres. Aussi, l'Assemblée générale a-t-elle décidé de tenir sa prochaine session à Nur-Sultan, en République du Kazakhstan, en 2021.

- *Adhésion au Statut de l'IOFS*

10. Durant la période sous revue, le Royaume du Maroc et la République Tunisienne ont signé le Statut de l'IOFS, tandis que l'Etat de Libye l'a ratifié et a déposé les instruments de ratification du même Statut auprès du Secrétariat Général de l'OCI. Par conséquent, le nombre des Etats membres de l'OCI ayant signé le Statut de l'IOFS a atteint 36, alors que 16 pays seulement l'ont ratifié à ce jour.

- *Conférence internationale sur l'Etablissement d'une Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI*

11. La Conférence internationale sur l'établissement d'une Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI a été organisée par le Secrétariat de l'IOFS, le 6 avril 2021, via la plateforme Zoom. La conférence a eu pour finalité de passer en revue l'étude de préfaisabilité, élaborée par le Secrétariat de l'IOFS, en collaboration avec « The Italian Consultancy Company » et « LA International Cooperation ». Des experts des Ministères concernés, de l'IOFS et des Etats membres de l'OCI, ainsi que des représentants des institutions compétentes de l'OCI ont assisté à la Conférence.

12. Au cours de la Conférence, des représentants de « LA International Cooperation » ont mis en relief la finalité primordial des réserves de sécurité alimentaire et présenté un projet d'étude de préfaisabilité de l'établissement de Réserves de sécurité alimentaire de l'OCI, y compris le projet de Mémorandum d'entente sur la création de la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI sur une base régionale ou sous-régionale. Le projet d'étude de préfaisabilité présenté a fourni les options potentielles en ce qui concerne : 1) le regroupement des pays dans le cadre de réserves régionales ou sous-régionales de sécurité alimentaire ; 2) le volume et le type de produits alimentaires requis dans les réserves régionales ou sous-régionales de sécurité alimentaire ; 3) les mécanismes et options de retrait et de reconstitution des stocks alimentaires ; et entre autres 4) les principes de gestion des réserves de sécurité alimentaire.

13. La Conférence s'est clôturée sur l'idée que plusieurs aspects de la gestion des réserves de sécurité alimentaire, y compris ceux d'ordre technique, conceptuel, financier, géographique et logistique, ainsi que le regroupement des pays sur une base régionale ou sous-régionale, devraient être étudiés de manière plus approfondie. Elle a également souligné l'impératif d'intensifier la coopération intra-OCI dans le secteur agricole, en particulier le commerce et l'investissement, le renforcement des capacités et le transfert de technologies. Elle a, en outre, recommandé l'organisation de réunions à l'intention des groupements de pays proposés et l'élaboration d'études de faisabilité complètes pour chaque réserve régionale/sous-régionale de sécurité alimentaire.

- *Première réunion du Centre régional d'Excellence pour le Sous-Groupe asiatique I pour le Blé*

14. La Première réunion du Centre régional d'Excellence pour le Sous-Groupe asiatique I pour le Blé a été organisée conjointement par le Secrétariat de l'IOFS et l'Institut central de recherches sur les cultures de plein champ relevant du Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la République de Turquie, le 7 avril 2021, via la plateforme Zoom. La réunion visait à évaluer la situation actuelle de la production du blé dans les Etats membres de l'OCI, à passer en revue les pratiques et recherches en vigueur et à discuter des moyens et voies permettant d'améliorer et de conserver les variétés de blé.

15. Durant la réunion, les délégués du Pakistan, du Bangladesh, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan et de la Turquie ont fait des présentations sur les divers volets de la production du blé, ainsi que sur le développement des pratiques et des technologies de pointe en matière de sélection du blé. D'un autre côté, les représentants d'institutions régionales et internationales, telles que le Centre international de recherche agricole dans les zones sèches (ICARDA), le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) et le Centre international d'agriculture biosaline (CIAB), ont fait part de leurs activités respectives visant à développer des variétés de blé à haut rendement et qui soient nutritives et résistantes aux maladies et au changement climatique, au profit des pays intéressés partout dans le monde, y compris les Etats membres de l'OCI.

16. Le format de l'événement consistait en une session de partage des connaissances qui a permis de souligner que l'organisation de tels forums à l'intention des institutions de recherche offre l'opportunité de transférer l'expérience acquise, et les pratiques et leçons apprises, ainsi que de promouvoir l'échange de recherches sur la production du blé, y compris le développement de variétés de blé à haut rendement, dans les États membres de l'OCI. Il a également été recommandé que le Secrétariat de l'IOFS poursuive l'organisation d'une série d'autres événements au profit des institutions de recherche agricole des États membres de l'OCI sur le blé et autres cultures vivrières importantes.

(b) La 8ème Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole

17. Comme annoncé à la 36ème session du COMCEC, le Gouvernement de la République de Turquie a gracieusement offert d'accueillir la 8ème Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole (MCFSAD) à Istanbul, en Turquie, du 16 au 18 juin 2020. Toutefois et en raison de la pandémie du COVID-19, la Conférence a été reportée. Les nouvelles dates de la Conférence seront communiquées en temps opportun, y compris les arrangements logistiques nécessaires.

18. La 8ème MCFSAD devrait examiner la mise en œuvre des résolutions des précédentes conférences, y compris les activités de l'IOFS, et le financement de projets dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI. Elle examinera également les programmes d'action de l'OCI pour le développement de produits agricoles stratégiques (blé, riz et manioc), qui définiront les principaux objectifs et les domaines d'intervention de la coopération intra-OCI. Elle se penchera également sur la question relative à la création de réserves régionales de sécurité alimentaire de l'OCI. En outre, la 8ème MCFSAD nommera les membres du Comité directeur de la MCFSAD, qui sera établi par la Conférence avec pour mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre des résolutions de l'OCI dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

(c) Financement des projets de sécurité alimentaires par le Groupe de la BID

19. Reconnaissant l'importance du secteur de l'agriculture dans le développement socio-économique des Etats membres de l'OCI, le Groupe de la banque islamique de développement (BID) a continué de fournir des aides financières et de financer des projets nationaux dans les Etats membres de l'OCI. En conséquence, et au cours de la période considérée, le Groupe de la BID a examiné et approuvé les projets suivants :

    1) Le Programme régional de la Chaîne de valeur du Riz (pour la Guinée, le Niger, le Sénégal, la Gambie et la Sierra Leone). Le volume de l'investissement total du programme s'élève à 290 millions de dollars américains, dont 100 millions de dollars américains fournis par le Groupe de la BID, alors que le reste de la somme est mobilisé par les partenaires de développement ;
    2) Le Programme régional de la cartographie de la fertilité des sols (pour la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone et la Gambie) ;
    3) Un prêt octroyé au Centre d'Innovation Internationale (IIC) pour le Bassin de la Mer d'Aral (Ouzbékistan) ;
    4) Les systèmes d'agriculture intégrée dans les zones de montage (Indonésie). Le coût total du projet s'élève à 151,654 millions de dollars américains, dont 70 millions de dollars américains sont fournis par le Groupe de la BID ;
    5) Le Développement de l'Agriculture irriguée dans les régions d'Issyk-Kul et de Naryn (Kirghizistan), moyennant une enveloppe de 20 millions de dollars américains ;
    6) Le soutien à la transformation de l'agriculture (Mauritanie), d'un coût global de 47,2 millions de dollars américains ; et
    7) Le projet de développement rural intégré dans le sud du Gouvernorat de Kasserine (Tunisie), moyennant une enveloppe globale de 34 millions de dollars américains.

(d) Programmes de formation et publications

20. Dans le cadre de son mandat, le SESRIC a continué d'organiser des programmes de formation dans le domaine de l'augmentation de la productivité du secteur agricole et du renforcement de la sécurité alimentaire au profit des États membres de l'OCI. En conséquence, au cours de l'année sous revue, le SESRIC, agissant dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de l'agriculture dans les Etats membres de l'OCI, a organisé les activités suivantes :

    1/ Un cours de formation en ligne sur « L'analyse de la sécurité alimentaire », du 10 au 14 août 2020, au profit des participants du Ministère des pêches, des ressources marines et de l'agriculture de la République des Maldives et de l'Autorité des produits alimentaires et pharmaceutiques des Maldives (MFDA) ;
    2/ Un cours de formation en ligne sur « L'économie et la gestion de l'eau dans le secteur agricole », du 24 au 28 août 2020, à l'intention des experts du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Bénin
    3/ Un cours de formation en ligne sur « les Statistiques de l'Agriculture, de la Sylviculture et de la Pêche », au profit de l'Institut national des statistiques (INS) de Côte d'Ivoire, du 30 novembre au 04 décembre 2020.

21. En outre, le SESRIC a également publié l'Edition 2020 de son Rapport, intitulé : « ***Agriculture et Sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI*** ». Ladite édition donne un aperçu de la situation récente ainsi que des contraintes et défis liés au secteur agricole et à la sécurité alimentaire dans les Etats membres de l'OCI, à travers l'analyse d'un large éventail des statistiques les plus récentes disponibles. Le présent rapport a été préparé durant la pandémie du COVID-19. Par conséquent, un chapitre spécial a été consacré aux incidences de la pandémie sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI.

22. Pour sa part, le Groupe de la Banque islamique de Développement a organisé des ateliers de formation et de renforcement des capacités au profit des Etats membres de l'OCI suivants :

    1/ Le développement des techniques pour ce qui est des systèmes de production du riz résistants au changement climatique, en Afrique subsaharienne, à Abuja, Nigéria ;
    2/ Les Systèmes d'agriculture intégrée en Afrique subsaharienne, à Porto Novo, Bénin ;
    3/ Le renforcement des capacités des femmes d'Asie centrale pour s'adapter aux changements climatiques et promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, Bichkek, Kirghizistan ; et

4/ La réhabilitation et la gestion des sols affectés par la salinité dans le Bassin inférieur de l'Indus du Pakistan, à Jamshoro, Sindh, Pakistan.

(e) Les Etats membres de l'OCI confrontés à une insécurité alimentaire aigüe

23. Le 23 mars 2021, un rapport conjoint de la FAO et du PAM sur les crises alimentaires en 2021 a été publié. Ce rapport a analysé les pays et les situations dans le monde, où l'insécurité alimentaire aiguë est susceptible de se détériorer, au cours des prochains mois entre mars et juillet 2021. En examinant la période des perspectives de mars-juillet 2021, le Rapport conjoint FAO-PAM sur les points névralgiques de la faim 2021 fait ressortir qu'il existe 20 pays et situations en Asie, en Afrique et en Amérique latine, où une nouvelle insécurité alimentaire aiguë devrait s'installer, en raison de multiples facteurs de la faim qui sont interdépendants ou se renforcent mutuellement. Parmi les pays identifiés comme étant des points névralgiques de la faim figurent onze (11) États membres de l'OCI. Il s'agit de l'Afghanistan, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Nigéria, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, du Mozambique, du Liban et du Yémen. Environ 66 millions de personnes dans ces pays sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, nécessitant une assistance urgente et immédiate pour sauver des vies humaines et protéger les moyens de subsistance. La situation actuelle impose aux États membres de l'OCI d'intensifier leurs efforts collectifs pour promouvoir davantage la coopération intra-OCI dans le secteur agricole sous toutes ses formes et lutter contre l'insécurité alimentaire de manière globale, y compris par l'élimination des entraves à la production, à l'approvisionnement et à la consommation.

III. EMPLOI ET PRODUCTIVITE

24. La coopération intra-OCI dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale a pour objectif de promouvoir les conditions de travail et d'améliorer la sécurité et la santé des travailleurs au sein des Etats membres de l'OCI, ainsi que la mobilité de la main-d'œuvre dans la région de l'OCI. Au cours de l'année sous revue, l'OCI et ses institutions compétentes ont poursuivi leurs activités visant à aider les demandeurs d'emploi dans les pays de l'OCI à développer leurs compétences, connaissances et aptitudes organisationnelles et personnelles, ainsi qu'à améliorer leur compétitivité et, partant, leurs performances. Ceci est d'autant plus vrai compte tenu du fait que le taux de chômage dans les États membres de l'OCI, en tant que groupe, a été de 6,7% contre une moyenne mondiale de 5,5%, au cours de la période comprise entre 2016 et 2019 et que la création d'opportunités d'emplois décents continue d'être une priorité pour la majorité absolue de ces pays. En outre, et en raison de la pandémie du COVID-19, il y a eu des pertes d'emplois inédites en 2020 et le nombre de chômeurs dans le monde s'est accru de 33 millions durant cette année. En conséquence, les activités suivantes ont été menées à bien durant la période considérée :

(a) La 5ème Conférence islamique des Ministres du Travail (CIMT)

25. Comme rapporté à la 36ème session du COMCEC, le Gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis a gracieusement offert d'accueillir la 5ème Conférence islamique des Ministres du Travail (CIMT), au cours du quatrième trimestre de 2020. Toutefois, et du fait de la propagation du COVID-19 partout dans le monde, y compris dans les Etats membres de l'OCI, ladite session a été reportée. Le Secrétariat général s'emploie actuellement avec les autorités compétentes émiraties à reprogrammer la 5ème session de la CIMT à une date spécifique de l'année en cours.

26. Il est prévu que la 5ème CIMT fasse le point sur la mise en œuvre des résolutions pertinentes des conférences précédentes, y compris les activités dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la réduction du chômage, du développement des capacités de la main-d'œuvre et de la protection sociale dans les Etats membres de l'OCI. Elle devrait également examiner les incidences du COVID-19 sur le marché de l'emploi dans les Etats membres de l'OCI et nommer les membres du Comité de pilotage de la Conférence islamique des Ministres du Travail pour le prochain exercice biennal.

27. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat général exhorte les Etats membres à participer activement à la 5ème CIMT lorsqu'elle aura lieu.

(b) Adhésion au Statut du Centre de Travail de l'OCI

28. Le Secrétariat général a continué de sensibiliser les États membres de l'OCI quant à la nécessité de signer et de ratifier le Statut du Centre du Travail de l'OCI aux fins d'en faciliter l'opérationnalisation en temps voulu. À cet égard, il convient de mentionner qu'au cours de la période considérée, le Royaume du Bahreïn a ratifié le Statut du Centre du Travail de l'OCI. En outre, la République du Togo a signé ledit Statut, au siège de l'OCI à Djeddah, en avril 2021. Par conséquent, le nombre des Etats membres ayant signé le Statut du Centre du Travail de l'OCI a atteint huit (08) pays, dont deux (Azerbaïdjan et Bahreïn) seulement l'ont, à ce jour, ratifié.

29. Au vu de ce qui précède, il convient de noter que le Statut du Centre du Travail de l'OCI prévoit qu'il sera appliqué à titre provisoire dès sa signature par au moins dix États membres de l'OCI et qu'il entrera définitivement en vigueur lorsque dix États membres auront déposé leurs instruments de ratification.

30. Dans ce contexte, le Secrétariat général a de nouveau appelé les autres États membres de l'OCI à parachever tous les arrangements nécessaires pour adhérer au Statut du Centre du Travail de l'OCI, à leur meilleure convenance.

(c) Cours de formation et webinaires

31. Dans le cadre de sa mission, le SESRIC a continué d'organiser des cours de formation dans le domaine de développement des compétences au profit des Etats membres de l'OCI. Par conséquent, le SESRIC a organisé, durant l'année sous revue, les activités ci-après, par visioconférence :

- Un atelier sur « Les Défis émergents dans le secteur de l'EFTP et les tendances du développement des capacités dans les Etats membres de l'OCI », du 11 au 14 janvier 2021 ;
- Un cours de formation sur « Le renforcement des capacités institutionnelles pour des systèmes d'information efficaces sur le marché du travail », du 1er au 4 février 2021 ;
- Un webinaire sur le thème : « Renforcer la participation du secteur privé au développement des compétences », le 11 février 2021 ;
- Un cours de formation sur « La promotion et l'autonomisation des compétences entrepreneuriales des femmes », du 8 au 11 mars 2021 ;
- Un cours de formation sur « Le Développement d'une stratégie réussie en matière d'emploi et de compétences », du 29 mars au 1er avril 2021 ;
- Un cours de formation sur « Les règlements régissant la Sécurité et la santé au travail », du 14 au 22 avril 2021 ; et
- Un cours de formation sur « Le développement de programmes d'apprentissage en ligne et de matériels électroniques pertinents », du 19 au 22 avril 2021.

32. Le SESRIC a également publié l'édition 2020 du « **Rapport de l'OCI sur le marché du travail** ». Cette édition fournit une évaluation en profondeur des principales tendances du marché du travail dans les Etats membres de l'OCI en vue de mettre en évidence et de mieux appréhender la situation actuelle et les grands défis qui se posent dans ce domaine important. Le présent rapport a été élaboré durant la pandémie du COVID-19. Ainsi, un chapitre spécifique a été consacré aux incidences de ladite pandémie sur le marché du travail dans les Etats membres de l'OCI, durant la période considérée.

(d) Initiatives du Groupe de la BID en faveur du soutien de la création d'emplois

33. En réaction face à la pandémie du COVID-19, le Groupe de la BID a lancé un programme baptisé « SERVE » visant à créer/préserver 314.000 emplois, à travers le financement de 150.000 micro-entreprises et 3.480 petites et moyennes entreprises, dans les États membres de l'OCI. À cet égard, trois projets ont, jusqu'à présent, été approuvés au profit de Djibouti, de la Jordanie et de la Palestine, dans le cadre de ce programme en 2020.

34. Dans le cadre du programme « BRAVE Women » de la BID, qui vise à soutenir 480 PME, dirigées par des femmes, d'ici 2021, et 960 autres, à l'horizon 2023, trois projets

ont jusqu'à présent été approuvés au profit du Burkina Faso, du Nigeria et du Yémen. La valeur totale du programme s'élève à 32,2 millions de dollars américains.

35. La BID a également développé le Programme quinquennal d'Autonomisation des Petites et Moyennes Entreprises Ouest-Africaines (EWASME) visant à soutenir les PME et les TPE, appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes, dans la chaîne de valeur du riz en Guinée, au Niger, au Sénégal et en Sierra Leone. Dans le cadre de ce programme, une enveloppe de 11,25 millions de dollars américains a été allouée à des fins d'investissement.

IV. COMMERCE ET INVESTISSEMENTS INTRA-OCI

36. Les activités commerciales intra-OCI comprennent des actions de coopération et des interventions dans les domaines de la promotion, du financement et de la facilitation du commerce, et des assurances des crédits à l'exportation. Les autres domaines d'activité comprennent le développement du secteur halal, la promotion des investissements, les programmes de renforcement des capacités, y compris les résultats des diverses consultations et la coordination avec les partenaires régionaux et internationaux.

(a) Perspectives récentes du commerce intra-OCI

37. Selon les données du CIDC au titre de l'année 2021, le volume commercial net intra-OCI a atteint 350,4 milliards de dollars américains en 2019, contre 381,4 milliards de dollars américains en 2018, soit une baisse de 8,1% due à la fluctuation des prix des produits de base, y compris les produits pétroliers, miniers et alimentaires, et des taux de change du Dollar américain et de l'Euro, mais aussi à la non application de plusieurs accords commerciaux bilatéraux et régionaux. En outre, la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des États Membres a régressé de 9,8%, passant de 21,01% en 2018 à 18,95% en 2019, en raison de la réduction du nombre de partenaires clés de l'OCI, durant cette période.

38. Les principaux acteurs dans le domaine du commerce intra-OCI en 2019 étaient les suivants : Émirats arabes unis, Royaume d'Arabie Saoudite, Turquie, Malaisie, Indonésie, Égypte, Oman, Pakistan, Iraq et Iran. Ces pays ont enregistré 70,9% du commerce intra-OCI pour un total de 497,2 milliards de dollars américains.

39. En 2019, environ 29 pays ont atteint l'objectif de 25% fixé pour le commerce intra-OCI fixé dans le Programme d'action OCI-2025. Ces pays sont les suivants : Soudan, Yémen, Djibouti, Somalie, Afghanistan, La Gambie, Niger, Tadjikistan, Liban, Syrie, Bénin, Sierra Leone, Bahreïn, Ouganda, Jordanie, Oman, Mali, Egypte, Sénégal, Pakistan, Kirghizistan, Comores, Côte d'Ivoire, Turkménistan, Emirats arabes unis, Ouzbékistan, Arabie Saoudite et Tchad.

40. En ce qui concerne le commerce mondial des pays de l'OCI en tant que groupe, la part de ces pays est passée de 3,9 milliards de dollars américains en 2018 à 3,8 milliards de dollars américains en 2019, soit une baisse de 2,3%. Cela est la résultante de la fluctuation des prix des produits de base, de l'existence d'obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce et à l'investissement, et de la fragilité de l'économie et du commerce mondiaux. La part du commerce des pays de l'OCI représentait 9,3% en 2018 contre 9,5% du commerce mondial en 2019, soit une croissance de 2,1%.

41. Selon les estimations de l'OMC, les échanges commerciaux mondiaux devraient accuser une contraction comprise entre 13% et 32% en 2020, sous l'effet de pandémie du COVID-19. Dans le scénario optimiste, les échanges commerciaux mondiaux devraient chuter de 12,9% en 2020. Pour étudier les incidences potentielles de la pandémie sur le commerce des Etats membres de l'OCI, il convient de mentionner que la structure des exportations de ces pays est fortement concentrée sur les ressources et les produits de base et de matières premières. Par conséquent, la forte baisse des prix des produits de base affectera de manière significative les flux commerciaux non seulement avec le reste du monde, mais aussi entre les pays de l'OCI. Sur la base des niveaux actuels des principaux prix des produits de base rapportés par le FMI et en émettant d'autres hypothèses sur les niveaux des prix, les variations potentielles des flux commerciaux sont attendues.

42. Prenant en considération la chute projetée des Investissements Directs Etrangers (IDE) en 2019 et ayant supposé que les pays de l'OCI connaissent un déclin d'une même magnitude (40%) en 2020, les flux d'IDE vers les pays de l'OCI devraient tomber à moins de 64 milliards de dollars américains, en 2020. Il s'agit là d'une baisse des flux d'investissements beaucoup plus importante que celles accusées lors des crises financières mondiales de 2008-09, au cours desquelles les pays de l'OCI ont vu ces flux chuter de 173 milliards de dollars américains, en 2008, à 132 milliards de dollars américains en 2009, soit une baisse d'environ 23% des entrées totales. Dans le souci de réduire les incidences de la pandémie, plusieurs pays s'efforcent d'accélérer les procédures d'approbation des investissements, de promouvoir l'utilisation massive des outils en ligne et des plateformes électroniques, et d'offrir des mesures d'incitation à la Recherche et au Développement dans le domaine de la santé afin d'atténuer l'impact sur les flux d'investissements et les entreprises locales (CNUCED, 2020b).

(b) Financement du commerce et assurance des crédits à l'exportation

43. La Société islamique de financement du commerce (SIFC) a accueilli, au nom du Groupe de la Banque islamique de Développement (BID) et en coordination avec la Ligue des Etats arabes, un webinaire de haut-niveau, le 25 janvier 2021, sur le Rôle de la Deuxième Phase de l'Initiative d'Aide au Commerce pour les Etats arabes (AFTIAS 2.0) dans l'atténuation des effets négatifs du COVID-19. Ledit webinaire a rassemblé des responsables de haut niveau, des partenaires et des représentants des pays membres, qui ont discuté de la réussite de la première phase du Programme

AFTIAS (2014-2018) et de la voie à suivre pour la conception et la mise en œuvre de l'AFTIAS 2.0. La deuxième phase dudit Programme sera concrétisée durant et après la pandémie du COVID-19 en vue d'atténuer l'impact néfaste sur les échanges commerciaux intra-OCI entre les pays arabes.

44. Dans le cadre du Programme phare sur les Passerelles du commerce afro-arabe (AATB), trois entités du secteur privé ont organisé un webinaire sur les principales composantes de financement du Commerce et des investissements destinés à favoriser l'intégration régionale. Ces entités sont : La Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC) ; La Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) et la Société Islamique pour le Développement du Secteur privé (SID), en plus du Forum des Affaires du Groupe de la BID (THIQAH). Plus de 1000 institutions de développement, de fonds souverains, de banques, de sociétés d'investissement et de capital-investissement, ainsi que des représentants clés des gouvernements et du secteur privé ont assisté à ce webinaire.

45. Cet événement, qui s'est concentré sur les piliers du Programme AATB, tels que l'investissement, le commerce et l'assurance, a mis en évidence les opportunités d'Investissement potentielles existant entre les deux régions arabe et africaine, en particulier dans les industries à haute valeur ajoutée, à l'instar de l'agroalimentaire, de la santé et des produits pharmaceutiques, des matériaux et équipements de construction, ainsi que des machines et équipements électriques. Des projets et activités impliquant la croissance des investissements commerciaux et le transfert du savoir-faire et de la technologie entre les pays arabes et africains ont été explorés dans le but de promouvoir les partenariats entre les membres de l'AATB. L'AATB est un programme multi-donateurs, multi-pays et multi-organisations, qui vise à tirer parti de nouveaux partenariats commerciaux, à asseoir ceux disponibles et à promouvoir et à accroître le commerce et l'investissement entre les pays africains et arabes. Actuellement, ses pays partenaires et membres sont le Groupe de la BID, la SIFC, la SIACE, Afreximbank, La Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP, avec les représentations des pays membres du Bénin, du Cameroun, de l'Égypte, du Maroc, du Sénégal, du Togo et de la Tunisie.

46. En collaboration avec la banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la SIFC a organisé un atelier virtuel, le 18 février 2021, sur les tendances et développements des monnaies numériques de la banque centrale (CDBC) et leurs impacts potentiels sur la stimulation du commerce interrégional entre les pays d'Afrique de l'Ouest et sur le plan international. L'atelier a mis en évidence l'intérêt croissant porté par les banques centrales aux monnaies numériques partout dans le monde et avait pour objectif d'explorer la manière dont la BCEAO pourrait adopter les CDBC dans le cadre de ses opérations.

(c) Facilitation des échanges commerciaux

47. Le Secrétariat général a continué de sensibiliser les États membres quant à la nécessité de donner effet aux divers instruments commerciaux multilatéraux de l'OCI en vigueur. Bien que le Comité de Négociation Commerciale (CNC) sur le TPS-OIC n'ait pas pu se réunir pendant la période couverte par le présent rapport, l'état de la signature et de la ratification des accords économiques de l'OCI, y compris le TPS-OIC, se trouve joint au présent rapport (***Annexe-I***).

48. Les 14 États membres de l'OCI suivants : Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Maroc, Oman, Qatar, Turquie, Malaisie, Syrie, Bangladesh, Iran, Pakistan et Jordanie ont envoyé au Secrétariat du CNC la liste des produits à concessions tarifaires dans le cadre du TPS/OIC. En outre, le Pakistan, le Bangladesh, la Jordanie, le Maroc et la Turquie ont notifié au Secrétariat du CNC leurs mesures internes à prendre pour la mise en œuvre des Règles d'origine du TPS/OIC.

49. Le Secrétariat du CNC a demandé aux États membres concernés de l'informer des mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du TPS-OIC dans les meilleurs délais. Le Comité s'est félicité de la transmission au Secrétariat du CNC de listes de concessions mises à jour par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie et l'Iran.

50. Il convient, toutefois, de renouveler l'invitation adressée aux États membres, qui n'ont pas encore achevé les processus de signature et de ratification des accords économiques de l'OCI, afin de les encourager à le faire à leurs meilleures convenances. Dans le même ordre d'idées, les Etats membres qui ont signé et ratifié le TPS-OIC pourraient transmettre les documents requis, conformément aux résolutions du CMAE et du COMCEC. Cela comprend la présentation de leurs tranches annuelles de réduction, ainsi que de la liste des produits (listes de concessions), des échantillons de certificats et des spécimens de timbres utilisés par leurs douaniers, ainsi que des mesures législatives et administratives internes.

(d) Programmes de renforcement des capacités liés au commerce

51. Le SESRIC, en collaboration avec la CIDC et le Groupe de la Banque islamique de développement (BID), a organisé, du 23 au 25 mars 2021, un « Atelier virtuel de formation sur la collecte et l'analyse des données du commerce des services entre les États membres de l'OCI ». Environ 200 participants des Bureaux nationaux de statistique, des Banques centrales et des Ministères du Commerce, de 36 pays membres de l'OCI ainsi que des représentants d'organisations internationales, y compris l'Organisation islamique pour la Sécurité alimentaire (IOFS), le Centre du Commerce International (ITC), la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), la Division de statistique des Nations unies (DSNU) et l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), ont pris part à l'atelier.

52. L'atelier de formation visait à initier les participants aux nouvelles méthodologies de collecte, d'harmonisation et d'analyse des données relatives au commerce des services et à aider les négociateurs dans ce domaine à approcher de nouveaux marchés, en utilisant ces données, afin de booster le commerce des services intra-OCI, tout en œuvrant à atteindre les objectifs pertinents fixés dans le Programme d'action OCI-2025 et les ODD connexes.

(e) Promotion de l'investissement

53. Conformément à la Résolution du 47ème CMAE, le Secrétariat général organisera, en coordination avec le pays hôte et les institutions compétentes de l'OCI, un Forum d'investissement de l'OCI en Afrique, durant le 4ème trimestre de 2021. Avec le concours de ses institutions compétentes, le Secrétariat Général a déjà élaboré une Note conceptuelle sur ledit forum. Aussi, a-t-il engagé le processus de prise de contact avec les Etats membres africains de l'OCI pour l'accueil du Forum. Le lieu et les dates seront communiqués en temps opportun.

54. La finalité première du Forum est d'explorer les opportunités d'investissement dans les divers secteurs des économies nationales des États membres africains de l'OCI, en collaborant avec les chefs de file du développement durable de l'OCI en Afrique, durant et après la pandémie. D'autres objectifs essentiels sont assignés au Forum et consistent, entre autres, à : identifier les cadres et facteurs propices à un environnement d'affaires favorable dans les États membres africains de l'OCI ; offrir aux chefs d'entreprise la possibilité d'explorer les défis et les opportunités dans les secteurs stratégiques clés des produits de base ; aménager une plate-forme à l'intention des parties prenantes publiques et privées de l'OCI, à même de leur permettre d'entrer en contact direct avec les décideurs politiques, aux niveaux national et régional, et partant, partager les idées sur les moyens d'améliorer le climat des affaires ; favoriser la discussion entre les acteurs publics et commerciaux sur les voies et moyens permettant de renforcer la compétitivité par l'échange des points de vue sur moultes questions, telles que l'accès au financement et aux marchés extérieurs.

(f) Création du mécanisme permanent de règlement des différends relatifs aux investissements de l'OCI

55. Le 43ème Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) a mandaté le Secrétaire Général (Résolution No. 1/43-E) pour proposer- en consultation avec les Etats membres et les organes/institutions concernés de l'OCI, y compris le COMCEC - les modalités de création d'un organe permanent pour le règlement des différends découlant de l'Accord pour la promotion, la protection et la garantie des investissements entre les Etats membres de l'OCI. Dans ce contexte, le Secrétariat Général, en coordination avec le CIDC et la BIsD, a préparé un document conceptuel sur l'établissement d'un mécanisme permanent pour le règlement des différends

découlant de l'accord d'investissement de l'OCI susmentionné. Ledit document conceptuel a été soumis à la 46ème session du CMAE, qui s'est tenue à Abu-Dhabi, aux Émirats arabes unis, les 1er et 2 mars 2019, et a été distribué aux États membres en février 2019.

56. Par conséquent, le 47ème CMAE, tenu à Niamey, République du Niger, en novembre 2020, a pris note du document conceptuel contenu dans le rapport du Secrétaire général (Résolution n° 2/47-E (B)). Ledit document qui propose des modalités pour la création d'un tel organe permanent de l'OCI et a demandé au Secrétariat général de soumettre le document conceptuel à une réunion d'un groupe d'experts intergouvernemental à composition non limitée, pour permettre des discussions plus approfondies entre les Etats membres et les institutions pertinentes de l'OCI en vue de déterminer les modalités appropriées pour satisfaire aux exigences de l'Accord susmentionné. La réunion du groupe d'experts n'a pas pu avoir lieu au cours du premier semestre de 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. Les dates de la réunion seront convenues et communiquées en temps opportun.

(g) Développement du secteur halal

57. La 20ème réunion du Conseil d'administration (CA) et la 15ème réunion de l'Assemblée générale (AG) de l'INMPI se sont tenues virtuellement les 2 et 3 novembre 2020 respectivement. Le 20ème Conseil d'administration et la 15ème Assemblée générale ont approuvé l'adhésion de la République populaire du Bangladesh, de la République du Tchad et de la République du Yémen en tant que nouveaux membres de l'INMPI. Ces adhésions ont été effectives à partir du 1er janvier 2021.
58. Conformément à la 47ème résolution du CMAE, le 8ème sommet mondial du halal s'est tenu sous le thème "Halal pour tous, halal sous tous les aspects, de la production à la consommation". Ce grand événement s'est déroulé pendant trois jours complets du 21 au 23 décembre 2020 au Pullman Convention Center et a été suivi en ligne depuis le monde entier. Il a été organisé par le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (INMPI).
59. L'INMPI a organisé les cours de formation suivants :

a) Une formation de deux jours pour le personnel du Département des normes et de la métrologie de l'Autorité publique pour l'industrie de l'État du Koweït (PAI), tenue virtuellement les 14 et 15 décembre 2020. La formation a été dispensée en arabe.
b) « OIC/ SMIIC 1:2019 - General Rééquipements for Halal Food- Foundation Training » a eu lieu virtuellement du 16 au 18 février 2021. Au total, 41 experts des États membres du SMIIC ont participé à cette formation.
c) Une formation sur les "Procédures pour le travail technique et le SMIIC IS" pour ses membres, s'est tenue virtuellement le 1er mars 2021. Les secrétaires des comités

techniques SMIIC, les présidents, les membres des comités et les administrateurs des utilisateurs ont participé à cet événement.

d) « OIC/SMIIC 2:2019 - Exigences pour les organismes fournissant une certification halal - Formation de base » a eu lieu virtuellement les 10 et 11 mars 2021. Le Secrétariat Général du SMIIC a organisé l'événement en coopération avec l'Agence d'Accréditation Halal (HAK) de la République de Turquie. Au total, 39 délégués des États membres du SMIIC ont participé à la formation.

60. Le groupe de travail du Conseil de métrologie de l'INMPI a finalisé le travail annuel du plan triennal du Conseil de métrologie lors de sa réunion virtuelle du 3 février 2021. Le plan comprend un programme de renforcement des capacités et de développement pour les États membres du SMIIC.
61. Le SMIIC a organisé avec succès sa 9ème semaine virtuelle des comités techniques du 15 mars 2021 au 1er avril 2021. Les représentants de l'IIFA et du GSO en tant qu'organisations de liaison et 780 participants de 28 États membres du SMIIC ont participé aux semaines des comités techniques.

V. DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DU TOURISME

62. Comme il a été rapporté à la 36ème session du COMCEC, la 47ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE), a salué la célébration du Prix de la Ville du Tourisme, et a encouragé les Etats membres de l'OCI à participer activement aux programmes commémoratifs qui seront entrepris dans leurs pays respectifs. Tous les États membres ont également été encouragés à organiser des événements annuels sur le tourisme islamique afin de promouvoir le flux touristique intra-OCI.

(a) 11ème session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme

63. La République d'Azerbaïdjan a gracieusement proposé d'accueillir la 11ème session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT) en 2020 sous le thème "Le rôle des communautés locales dans le développement du tourisme". Conformément à la résolution de la 47ème session du CMAE, la 117ème session de la CIMT a été reportée en raison de la pandémie de la COVID-19. Le Secrétariat général a demandé au gouvernement de la République d'Azerbaïdjan de décider, dans les meilleurs délais, des nouvelles dates de la 11ème CIMT en 2021 afin de commencer les préparatifs.
64. Les points suivants de l'ordre du jour sont proposés pour être examinés et discutés lors de la 11ème session de la CIMT :
    - la mise en œuvre du cadre de l'OCI sur le développement du tourisme et des résolutions de la CIMT sur le développement du tourisme ;
    - Le Prix de la Ville du tourisme de l'OCI (2022-2023) ;
    - la mise en œuvre de la feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI ;
    - les Normes du tourisme islamique ;

- le Progrès des projets d'infrastructure touristique ;
- le développement et la promotion de la culture islamique et du tourisme orienté vers le patrimoine culturel et historique ;
- les Foires du tourisme de l'OCI ;
- la recherche, la formation et le marketing dans le domaine du tourisme.

(b) Commémoration du prix de la ville touristique de l'OCI 2021

65. En ce qui concerne les dispositions prises pour la commémoration de Gabala en tant que Ville de Tourisme de l'OCI 2020, le Secrétariat Général a communiqué avec l'Agence d'Etat du Tourisme de la République d'Azerbaïdjan à ce sujet. À cette fin, le gouvernement de l'Azerbaïdjan a confirmé qu'il organisera la cérémonie de commémoration en marge de la 11ème Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT), qui se tiendra à Gabala, République d'Azerbaïdjan, en 2021. Toutes les activités prévues sur la Cité du tourisme de l'OCI ainsi que la 11ème session de la CIMT n'ont pu avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. Les nouvelles dates de la cérémonie de commémoration de la Cité du Tourisme de l'OCI en 2021 seront convenues et communiquées en temps opportun.

(c) Programmes de renforcement des capacités touristiques

66. Dans le cadre de son Programme de Renforcement de Capacité de Tourisme (Tourisme-CaB) et en collaboration avec le CIDC, le SESRIC a organisé un Atelier de Formation en ligne sur "les Stratégies de Marketing de Destination de Tourisme" du 22 au 26 mars 2021 au profit des Autorités Nationales du Tourisme de 24 Pays Membres de l'OCI.
67. En outre, le SESRIC a organisé un cours de formation en ligne sur "le tourisme halal et les services d'hospitalité favorables aux musulmans" du 22 au 26 mars 2021 pour le bénéfice des participants de l'Office National du Tourisme des Comores. C'était en collaboration avec le Centre Islamique de Tourisme (ITC) de la Malaisie.
68. Les principaux objectifs de la formation étaient de fournir un aperçu des nouvelles tendances du tourisme respectueux des musulmans (MFT) et du rôle des gouvernements dans l'encouragement de ce segment, en plus de discuter des opportunités et des défis dans le développement et la commercialisation du tourisme halal. Les participants ont acquis une meilleure compréhension des moyens d'attirer les touristes musulmans du monde entier en proposant des installations et des services conformes aux principes islamiques.

    Le cours de formation a mis en évidence l'importance du MFT dans les pays membres de l'OCI et a souligné le besoin d'augmenter la conscience et la collaboration parmi toutes les parties prenantes publiques et privées du tourisme travaillant dans le domaine du tourisme, y compris les opérateurs touristiques, les gérants d'hôtel, les ministères appropriés, les autorités religieuses et les universitaires. Ce cours de formation a été conçu en conformité avec les solutions virtuelles de formation entreprises par le SESRIC afin de mieux servir les activités de formation du Centre et

de maintenir les participants motivés et engagés pendant cette période difficile de crise globale due à la pandémie COVID-19.

69. En outre, dans le cadre du Programme de l'OCI-PFP et conformément à la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-PFP 2020-2025, le SESRIC a organisé un Cours de formation des Formateurs (FdF) sur "le Tourisme et les Services d'Accueil" du 29 mars au 2 avril, 2021 pour le bénéfice des participants des Institutions Nationales du PFPT de 20 Pays Membres de l'OCI. Le cours a été assuré par la Direction Générale de l'Éducation Professionnelle et Technique au Ministère de l'Éducation Nationale de la Turquie.

(d) Statistiques du tourisme

70. Le SESRIC a organisé 2 cours de formation en ligne sur les "Statistiques du tourisme" fournis par l'Institut National de la Statistique (INS) de Tunisie (13-15 décembre 2020) et le Département de la Statistique de Malaisie (DOSM) (18-21 janvier 2021) pour le bénéfice des Bureaux Nationaux de la Statistique (BNS) de 17 pays de l'OCI.
71. En outre, dans le cadre de sa série de webinaires de partage d'expérience statistique, le CRSESPI a également organisé un webinaire sur "les statistiques du tourisme" le 24 février 2021 avec la participation de 70 participants de 17 pays de l'OCI.

e) Recherche et publication dans le domaine du tourisme

72. Le SESRIC a préparé et publié un rapport complet sur ''Le Tourisme International dans les Pays de l'OCI : Perspectives et défis pour 2020'' comme un document de base technique principal pour la prochaine 11ème Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT).

VI. COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

73. Les Etats membres de l'OCI reconnaissent que le transport est l'un des principaux catalyseurs du développement économique et de la compétitivité internationale, compte tenu de son rôle en tant que secteur critique de soutien à la logistique et aux services. L'amélioration des installations de transport et de communication entre les Etats membres de l'OCI reste un domaine important de la coopération intra-OCI. À cet égard, cette section résume les développements récents et les activités prévues de l'OCI dans ce secteur important.

Deuxième Conférence des Ministres du Transport de l'OCI

74. Comme il a été rapporté à la 36ème session du COMCEC, le46ème CMAE qui s'est tenu à Abu Dhabi, EAU, les 1er et 2 mars 2019, a demandé au Secrétaire général de l'OCI de conclure les arrangements nécessaires avec les autorités compétentes de la République du Soudan pour la convocation rapide de la deuxième conférence des ministres du transport de l'OCI. À cette fin, le Secrétariat général travaille actuellement avec les autorités compétentes du Soudan sur la reprogrammation de la Conférence. Il est prévu que la Conférence évalue la mise en œuvre des résolutions

de l'OCI sur le transport et examine l'avancement de l'exécution du projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan de l'OCI.

75. En ce qui concerne l'exécution du projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan de l'OCI, depuis la 36ème session du COMCEC, aucune autre action n'a été entreprise du côté des Etats membres de l'OCI concernés qui sont impliqués dans ce projet. Le Secrétariat Général n'a reçu aucune mise à jour de la part des pays concernés sur leurs composantes nationales spécifiques de ce corridor de transport. Le rôle du Secrétariat Général est maintenant de continuer à plaider et à suivre la mise en œuvre de ce projet avec les Etats Membres concernés. À cette fin, le Secrétariat général continuera à sensibiliser les États membres concernés sur la nécessité d'inclure les segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire Dakar-Port Soudan de l'OCI dans leurs plans de développement nationaux et de soumettre leurs projets bien conçus pour obtenir un soutien technique et un financement adéquats des États membres de l'OCI et de ses partenaires au développement.

VII. RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ

76. La croissance du secteur privé est largement reconnue comme étant une composante essentielle de la promotion du développement socio-économique durable et de l'offre de plus d'opportunités économiques dans toute société donnée. Reconnaissant cela, les différentes sessions du CMAE ont appelé les Etats membres à intégrer le rôle du secteur privé dans la promotion du développement socio-économique et de la coopération au sein de l'OCI. En conséquence, cette section du rapport résume les activités des institutions pertinentes de l'OCI.

(a) 30ème réunion du Conseil d'Administration et 36ème Assemblée Générale de la CICIA

77. Le Secrétariat Général sensibilise toujours les Etats Membres de l'OCI sur la nécessité d'augmenter le nombre de membres de la CICIA, afin d'améliorer son image et sa visibilité à tous les niveaux. A cette fin, la 30ème réunion du Conseil d'Administration et la 36ème Assemblée Générale de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) se sont tenues à Karachi, au Pakistan, les 4 et 5 septembre 2020, respectivement. Les réunions ont approuvé les activités prévues de la Chambre pour l'année 2021.
78. Les principales activités prévues par la CICIA pour 2021 comprennent : des ateliers sur les produits de base stratégiques (manioc, blé, riz, sucre, produits laitiers) ; Programme de formation sur la transformation numérique ; Forum sur " Investir dans l'économie numérique " ; Programme de l'Académie de la Chambre pour les pays de l'OCI ; Forum sur l'artisanat traditionnel ; Forum sur l'entrepreneuriat et les start-ups ; Forum d'investissement dans le tourisme islamique et Forum sur le tourisme médical ; Forum d'investissement dans l'enseignement supérieur ; Commerce électronique halal ; Forum d'investissement dans l'agriculture biologique ; Forum d'investissement dans le sport ; et Forum des femmes d'affaires et des femmes cadres.

(b) Activités/projets de la CICIA

79. La CICIA crée de manière proactive des liens avec les organisations internationales qui travaillent dans ses projets et secteurs prioritaires afin d'établir créer des partenariats qui permettront à ses objectifs de gagner en visibilité et en élan au niveau mondial. À cet égard, la CICIA développe ses connaissances sur les agences de l'OCI et de l'ONU afin de mieux utiliser les organisations internationales à la fois pour les partenariats techniques, le partage des connaissances et les financements. Depuis novembre 2020, la CICIA a établi des contacts avec plusieurs agences de l'OCI et de l'ONU afin de collaborer sur des projets basés sur des objectifs communs. La CICIA développe également sa base de données sur les organisations et fondations internationales, qui sera un outil essentiel pour son équipe et ses membres afin de pouvoir exploiter ces partenariats pour les projets liés à leur pays. La CICIA a publié "A Better World Vol 7 : SDG 17-Strengthen the means of implementation and revitalize the global partnership for sustainable development"
80. La 47ème session du CMAE a salué les efforts de la CICIA pour mettre en place (a) une société halal et (b) une société pour l'établissement et la gestion des portes transfrontalières (GTI) en collaboration avec l'Union des chambres turques et des bourses de marchandises (TOBB).

(c) Création d'un centre d'arbitrage de l'OCI

81. Comme il a été rapporté à la 36ème session du COMCEC, la 47ème CMAE a salué l'initiative de la CICIA dans l'établissement du Centre d'arbitrage de l'OCI en collaboration avec l'Union des chambres turques et des bourses de marchandises (TOBB) à Istanbul, Turquie, en tant qu'organe affilié de la CICIA, et a pris note de la signature de l'accord de siège du Centre d'arbitrage de l'OCI, entre le Ministère du Commerce de la République de Turquie et la CICIA.
82. L'accord sur l'établissement d'un centre d'arbitrage, cosigné à Istanbul le 27 novembre 2019, par le gouvernement de la République de Turquie et la CICIA, est entré en vigueur le 4 février 2020.

83. La Chambre Islamique continue son travail en partenariat avec l'équipe TOBB pour préparer l'inauguration et le fonctionnement du centre à travers. Elle Continue à promouvoir le centre et à expliquer son importance et ses avantages au secteur privé dans les pays membres organisant des réunions avec les experts en arbitrage institutionnel à travers le monde pour leur présenter le centre et écouter leurs suggestions ; préparant la description de poste pour le Secrétaire Général du centre et son adjoint ; étudiant les systèmes de centres similaires dans le monde pour suggérer les règles appropriées pour le centre ; etc.

(d) Activités de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID)

84. L'année 2020 a marqué un tournant positif pour la SID, le montant total des approbations étant passé de 147,50 millions de dollars américains l'année précédente à 306,60 millions. Plus de la moitié des opérations ont été allouées à des secteurs à fort impact (notamment les secteurs de la finance et des infrastructures) et dans des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. Le montant total des approbations comprend un programme de relance COVID-19 de 250 millions de dollars américains destiné à fournir une assistance sous forme d'instruments financiers à court et moyen termes aux PME et au secteur privé dans les pays membres de la DCI.
85. La réponse robuste de l'ICD à COVID-19 a déclenché une transformation numérique sans précédent qui ne manquera pas d'amplifier son impact sur le développement et d'étayer les progrès de la Société vers les ODD. Une plateforme numérique dédiée, appelée " Bridge ", a été mise en place pour contribuer à faciliter le partage d'informations entre les institutions financières partenaires de l'ICD, améliorer l'analyse des informations sur les marchés et les entreprises, ouvrir l'accès aux ressources fintech et aux services cloud, réduire les coûts des transactions financières et promouvoir les services de conseil de l'ICD. En outre, l' "ICD Finnovation Award 2020" a été lancé pour reconnaître, mettre en valeur et encourager les institutions financières qui fournissent une solution exceptionnelle pour l'industrie financière avec la possibilité de recevoir un financement de l'ICD pour intensifier l'innovation.
86. L'ICD est restée active dans les dialogues politiques critiques, notamment le « sommet Finance in Common » et le sommet du G20 à Riyad. L'ICD est un fier signataire de la déclaration commune du « Sommet Finance in Common », dans laquelle une coalition de banques publiques de développement a affirmé sa volonté de contribuer à la relance poste- COVID-19 et de s'aligner sur les principes de la finance durable. Depuis que l'Arabie saoudite a pris la présidence du G20 en décembre 2019, l'ICD a participé et contribué à soutenir les groupes de travail et d'engagement du G20 tout au long de l'année.
87. L'ICD a réussi son retour sur le marché public des sukuk et a lancé un sukuk de 600 millions de dollars sur cinq ans, la plus grande émission de sukuk depuis sa création. La souscription par 37 investisseurs internationaux et régionaux témoigne de la confiance des investisseurs dans la réputation de l'ICD en matière de crédit et dans ses initiatives visant à promouvoir l'activité du secteur privé. Les capitaux levés aideront l'ICD à contenir les effets économiques et sociaux de la COVID-19 et à construire un secteur privé résilient et compétitif dans ses pays membres.

(e) Développement du secteur privé

88. Conformément à la résolution de la 47ème session du CMAE, le Secrétariat général, en coordination avec le pays hôte et les institutions pertinentes de l'OCI, organisera un Forum du secteur privé de l'OCI au troisième ou quatrième trimestre de 2021. Le Secrétariat général a rédigé une note conceptuelle et l'a soumise aux institutions pertinentes de l'OCI pour obtenir leurs contributions. Le Secrétariat Général est en train de contacter les Etats Membres de l'OCI pour accueillir ledit Forum. Le lieu et les dates seront communiqués en temps voulu.

89. L'objectif principal du Forum du secteur privé est de renforcer le rôle du secteur privé dans les États membres de l'OCI en tant que moteur de la croissance, tout en tirant parti des expériences et des leçons apprises dans différentes parties de la région de l'OCI ; et en institutionnalisant le dialogue politique au niveau de l'OCI sur le développement du secteur privé.

VIII. PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

90. La réduction de la pauvreté reste un défi majeur pour les efforts de développement des Etats membres de l'OCI. À cette fin, les diverses initiatives de l'OCI en matière de réduction de la pauvreté visent à créer des emplois en encourageant les compétences, la compétitivité et l'esprit d'entreprise. Par conséquent, ce segment mettra en évidence les derniers développements concernant les programmes de réduction de la pauvreté de l'OCI tels que le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) et le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (SPDA). Il comprend également les activités des institutions pertinentes de l'OCI dans le domaine de la réduction de la pauvreté.

(a) Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID)

91. La 36ème session du COMCEC a réitéré son appel antérieur aux Etats membres de l'OCI pour qu'ils tiennent leurs promesses respectives au Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) et a demandé au Groupe de la BID de faire rapport sur le manque à gagner pour atteindre le capital cible du Fonds.
92. Au 1er janvier 2020, la contribution au capital du FSID avait atteint 2,7 milliards de dollars US, engagés par 49 États membres de l'OCI (1,7 milliard de dollars US) et la BIsD (1 milliard de dollars US). Cela représente 27 % du capital ciblé du Fonds.
93. Le montant total des contributions versées s'est élevé à 2,585 milliards de dollars américains, dont 1 milliard de dollars américains a été versé par la BID et 1,585 milliard par les États membres. Sur les 49 Etats membres de l'OCI, 28 ont entièrement rempli leurs engagements, 10 partiellement et 11 n'ont pas encore versé les montants promis. Huit (8) Etats membres de l'OCI (Afghanistan, Djibouti, Guyane, Kirghizistan, Libye, Tadjikistan, Somalie et EAU) n'ont pris aucun engagement concernant le FSID.
94. Depuis sa création en 2007, le FSID a fourni un total de 1,333 milliard de dollars sous forme de prêts concessionnels (1,07 milliard de dollars) et de dons (263 millions de dollars) pour financer des projets et des programmes dans les pays de l'OCI. Les principaux secteurs d'intervention ont été (i) l'agriculture (45%), (ii) l'éducation (24%), (iii) la santé (13%) et (iv) les finances (13%). Les pays les moins avancés (PMA) de l'OCI ont été les principaux bénéficiaires, recevant plus de 80% du financement du Fonds.
95. Conformément aux résolutions pertinentes du CMAE, le Secrétariat général a sensibilisé les États membres à la nécessité d'apporter des contributions en nature au FSID par l'attribution de propriétés foncières du Wakf au FSID et par la mobilisation

de contributions de personnes fortunées et de philanthropes des États membres de l'OCI. Par la suite, le Bénin, le Burkina Faso, les Comores et la Côte d'Ivoire ont alloué des parcelles de terrain au FSID dans le cadre du programme Waqf.

96. Le FSID a besoin de fonds pour étendre ses activités visant à réduire la pauvreté et à améliorer les services sociaux et les infrastructures. En conséquence, le Secrétariat général continuera à sensibiliser les États membres pour qu'ils versent leurs contributions au Fonds et annoncent des promesses supplémentaires pour atteindre l'objectif de 10 milliards de dollars US fixé pour le Fonds par les dirigeants de l'OCI en 2005.

(b) Programme spécial pour le développement de l'Afrique

97. Le PSDA est une facilité de 12 milliards de dollars américains lancée en 2008 et visant à promouvoir les activités socio-économiques en faveur des pauvres. Les priorités sectorielles du PSDA visent à promouvoir la croissance économique et l'intégration régionale. Le PSDA se concentre sur (i) l'agriculture et la sécurité alimentaire, (ii) l'eau et l'assainissement, (iii) la production et la distribution d'électricité, (iv) les infrastructures de transport, (v) l'éducation et (vi) l'élimination des principales maladies transmissibles.
98. En novembre 2012, lorsque la phase d'approbation du PSDA s'est achevée, le niveau des engagements de financement du programme par le groupe de la BID a atteint 5 milliards de dollars, tandis que ceux des autres partenaires internationaux se sont élevés à 7 milliards de dollars. Un total de 480 projets ont jusqu'à présent été approuvés pour un financement dans le cadre du PSDA dans 22 États africains membres de l'OCI.
99. Depuis, l'accent a été mis sur l'approfondissement de la mise en œuvre des projets approuvés afin de garantir que les résultats escomptés soient atteints. À cet égard, il convient de noter que les projets suivants ont été achevés avec succès, tandis que d'autres sont encore en phase de mise en œuvre :
    - Barrage de Roseires au Soudan (53,33 millions de dollars) ;
    - Projet d'infrastructure urbaine de base pour le logement social à Bamako, Mali (6,7 millions de dollars) ;
    - Projet de logements sociaux à Bamako, Mali (5,7 millions de dollars) ;
    - Route Linguere-Matam, Sénégal (12,12 millions de dollars) ;
    - Construction de la route Dapaong-Ponio-Frontière, Burkina Faso (7 millions de dollars) ;
    - Construction de la route Koudougou-Dedougou, Burkina Faso (10 millions de dollars) ;
    - Projet de construction de la route Bassar-Katchamba, Togo (7,5 millions de dollars) ; et
    - Programme de reconstruction post-conflit pour le Centre-Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire (20 millions de dollars), entre autres.
100. La mise en œuvre du PSDA touche à sa fin et une analyse des projets achevés sera entreprise en temps utile afin d'évaluer les réalisations dans le cadre du PSDA.

(c) Appui au développement des pays du bassin du lac Tchad

101. La 46e session du CMAE, qui s'est tenue à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, du 1er au 2 mars 2019, a demandé aux États membres de l'OCI et aux institutions pertinentes de financement du développement de l'OCI, y compris le Groupe de la BIsD et le FSI, de soutenir le projet Transaqua. En outre, le CMAE a demandé aux États membres de l'OCI et aux institutions pertinentes de l'OCI de soutenir les efforts des pays du bassin du lac Tchad visant à répondre aux besoins humanitaires et de développement des personnes déplacées et des communautés dans la zone du bassin du lac Tchad. Elle visait également à échanger des points de vue et des expériences sur la manière de surmonter les lacunes en matière de savoir-faire technique dans le domaine de la gouvernance de l'eau et à discuter des moyens d'accroître la coopération entre les institutions nationales chargées des ressources en eau.

IX. ASSISTANCE ECONOMIQUE AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI ET AUX COMMUNAUTES MUSULMANES DANS LES PAYS NON-OCI

102. L'assistance au développement reste un outil essentiel pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans les Etats membres de l'OCI nécessiteux. A cet effet, certains Etats membres de l'OCI bien dotés ont continué à contribuer au financement de divers projets de développement dans les Etats membres de l'OCI nécessiteux et dans d'autres pays en développement, conformément aux idéaux de partenariat, d'assistance mutuelle et de solidarité. En conséquence, cette section du rapport résume l'assistance fournie par certains Etats membres de l'OCI à d'autres Etats membres de l'OCI ainsi qu'à des pays non membres de l'OCI au cours des dernières années.

(a) Assistance économique et technique de l'Arabie saoudite

103. Le gouvernement de l'Arabie saoudite a continué de fournir une assistance économique et technique aux États membres de l'OCI et aux pays non membres de l'OCI confrontés à des problèmes de développement. Plus précisément, au cours de l'année 2018-2019, une approbation royale a été émise pour allouer un montant de 7,5 millions SAR, soit 2 millions USD, pour soutenir l'Institut d'études islamiques de l'Université UP aux Philippines afin de réparer l'Institut et de fournir du mobilier et des équipements de bureau et d'autres besoins. Ceci s'ajoute au montant de 471.000 USD et au coût d'expédition de 60 tonnes de dattes au gouvernement des Philippines, et à un montant de 18.750.000 SR (5 millions USD), pour soutenir les victimes en République des Philippines. En outre, en 2019, 60 tonnes de dattes ont été expédiées au gouvernement des Philippines pour un coût de 489 000 SAR.
104. En 2018, le budget des autorités palestiniennes pour les mois d'avril à octobre a été soutenu par un montant de 525 millions SAR (140 millions USD), avec un taux mensuel de 20 Millions USD. Le montant de 187,5 millions SAR (50 millions de dollars US) destiné à soutenir l'UNRWA a été promis lors du sommet d'Al-Quds qui

s'est tenu en Arabie saoudite. Il représentait les première et deuxième tranches de la contribution du Royaume au Fonds Al Aqsa Al Quds.

En 2019, l'Autorité palestinienne a été soutenue pour les mois de novembre et décembre 2018 et les trois premiers mois de 2019, avec un montant de 375 millions de SAR (100 millions de dollars US), avec un taux mensuel de 20 millions de dollars US, et un montant de 30,8 millions de dollars US pour soutenir l'Autorité palestinienne pour les mois d'avril à juillet 2019, avec un taux mensuel de 7,7 millions de dollars US.

105. Le Royaume d'Arabie saoudite, représenté par le « King Salman Humanitarian Aid and Relief Centre », a présidé la Conférence des donateurs pour les Rohingyas, qui s'est tenue au siège de l'ONU à Genève en 2017, et s'est engagé à donner 20 millions de dollars US pour aider les réfugiés rohingyas.

b) Aide au développement des Émirats arabes unis

106. Les Émirats arabes unis (EAU) continuent de jouer un rôle de premier plan dans le domaine du financement du développement dans d'autres pays. Au cours de la période 2016-2019, les EAU ont fourni 20,2 milliards de dollars américains d'aide au développement aux États membres de l'OCI en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Les EAU ont consacré leur aide au développement à des projets de développement, à l'aide humanitaire et à l'aide caritative.
107. Les secteurs auxquels les EAU ont consacré leur aide aux pays africains comprenaient l'éducation et la formation, l'approvisionnement en eau, le secteur de la santé, la sécurité alimentaire, les infrastructures de base, l'aide humanitaire et les secours. L'aide des EAU aux pays asiatiques comprenait le soutien aux budgets nationaux, la construction de centrales électriques, l'éducation et la formation, la construction et le développement urbain, les politiques de réglementation du commerce, le soutien aux organisations religieuses et les services de protection sociale.
108. L'aide des EAU aux pays du Moyen-Orient portait notamment sur les infrastructures de transport routier, les services de protection sociale et le développement des terres agricoles. Ils ont également contribué au processus de reconstruction et de développement dans les zones touchées par la guerre en Somalie, en Syrie, en Afghanistan, en Irak et au Mali, entre autres. Les EAU ont également apporté leur soutien à un certain nombre de pays d'Amérique du Sud, comme le Suriname et la Guyane, dans les domaines de l'éducation, de l'approvisionnement en eau, du développement des routes, de la fourniture de produits alimentaires de base et du soutien à leurs budgets nationaux.

(c) Aide publique au développement de la République de Turquie

109. La Turquie mène des activités d'assistance dans les États membres de l'OCI ainsi que dans les pays à majorité musulmane comme la République turque de Chypre du Nord (observateur), la Bosnie-Herzégovine (observateur), le Kosovo et dans les pays

à minorité musulmane comme le Myanmar, le Sud-Soudan, la Géorgie, la Mongolie, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud.

110. La Palestine, la Somalie, la Libye, le Bangladesh, le Niger, le Kirghizstan, le Soudan, l'Afghanistan, l'Irak, la Guinée, l'Albanie, le Pakistan, le Tadjikistan et la Gambie figurent parmi les principaux pays de l'OCI partenaires de la coopération au développement de la Turquie. Cependant, la coopération au développement globale de la Turquie inclut la majorité des États membres de l'OCI.
111. La Turquie soutient les efforts déployés par les minorités musulmanes au Myanmar, en Macédoine, aux Philippines, en Afrique du Sud et dans d'autres pays pour préserver leur identité culturelle et religieuse, assurer leur développement économique et social et leur apporter une aide pour répondre à leurs besoins humanitaires urgents. L'aide de la Turquie à la minorité musulmane rohingya joue un rôle important dans la réduction des effets de la crise humanitaire.
112. La Turquie fournit une aide efficace pour répondre aux besoins fondamentaux des personnes touchées par des crises humanitaires. La restauration de monuments, la création de centres culturels et de centres pour la jeunesse ainsi que le soutien aux infrastructures et à l'éducation en vue d'un développement durable font également partie des priorités du programme d'assistance de la Turquie.
113. Au cours de l'année 2018, la Turquie a accordé un montant total de 105 485 710 dollars aux États membres de l'OCI au titre de l'aide publique au développement (APD). Ce montant ne comprend pas l'aide apportée aux États membres qui ne sont pas jugés éligibles à l'APD par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

(d) Programme stratégique de préparation et de réponse du Groupe de la BIsD à la pandémie de la COVID-19

114. Le 4 avril 2020, le Groupe de la BIsD a lancé un Programme stratégique de préparation et de réponse de 2,3 milliards de dollars US. Ce programme vise à soutenir les efforts des États membres pour se protéger contre la pandémie de COVID-19, enrayer son impact et favoriser le redressement. Il suit une approche holistique à court, moyen et long termes et s'efforce de remettre les États membres sur la voie de la reprise économique en restaurant les moyens de subsistance, en renforçant la résilience et en reprenant l'activité économique.
115. Les contributions des membres et des partenaires du groupe de la BIsD au programme sont les suivantes :

1. Banque islamique de développement (BIsD) : 1,52 milliard de dollars US
2. Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) : 50 millions de dollars US
3. Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) : 300 millions de dollars US
4. Société islamique pour le développement du secteur privé (ICD) : 250 millions de dollars US

5. Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (ICIEC) :
b. 150 millions de dollars US
1. Fonds du Roi Abdullah bin Abdulaziz pour les actions caritatives (KAAP) : 8,5 millions de dollars US
2. Science, Technology and Innovation Transform Fund: 1 million de dollars US.

X. CONCLUSION

116. La pandémie de la COVID-19 est un problème mondial qui nécessite la coopération des Etats membres, des institutions pertinentes de l'OCI, des organisations régionales et internationales pour travailler ensemble. La coopération intra-OCI devrait être utilisée pour partager les expériences et les meilleures pratiques dans les différents secteurs économiques. À cet égard, les organes nationaux des États membres et les institutions pertinentes de l'OCI devraient accroître leurs efforts pour organiser davantage de forums virtuels d'affaires et d'investissement, de séminaires de formation pour les secteurs privé et public afin de trouver des solutions pour atténuer les effets de la COVID-19 pendant la pandémie et l'ère post-pandémique.
117. Les prochaines conférences ministérielles de l'OCI sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, le tourisme et le travail renforceront davantage la coopération intra-OCI dans ces secteurs importants au cours de la période post-pandémique. Les résultats de ces conférences sont essentiels pour consolider davantage la coopération intra-OCI dans des secteurs critiques tels que le développement du tourisme, la promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous, le développement de l'agriculture durable et le renforcement de la sécurité alimentaire, dans la région de l'OCI, entre autres.
118. En outre, la poursuite et l'expansion des activités de l'OCI liées au commerce et aux investissements restent un outil efficace pour accroître le commerce et les investissements intra-OCI ainsi que pour faciliter l'intégration des Etats membres de l'OCI dans l'économie mondiale. Dans le même ordre d'idées, l'assistance au développement fournie par les États membres de l'OCI bien dotés aux États membres de l'OCI dans le besoin contribue à leur croissance économique, devenant ainsi une composante importante de la coopération et de la solidarité intra-OCI pendant la pandémie de la COVID-19 et l'ère post-pandémique. À cet égard, la convocation du Forum de l'OCI sur l'investissement en Afrique mettra en évidence le potentiel d'investissement de l'Afrique et attirera les investissements dans la région.
119. Il est donc important pour les Etats membres de faire un usage adéquat du cadre de coopération de l'OCI, d'adhérer en temps voulu à ses nombreux instruments multilatéraux et de profiter de ses diverses activités, visant à promouvoir la croissance sociale et économique et le développement durable parmi les Etats membres de l'OCI et leurs peuples. Cependant, la coopération intra-OCI devient de plus en plus nécessaire non seulement pour ralentir et éradiquer la propagation de la pandémie de la COVID-19 mais aussi pour établir des politiques et des mesures efficaces pour atténuer ses effets secondaires.

120. La création d'un mécanisme permanent de règlement des différends en matière d'investissement de l'OCI, conformément à l'article 17 de l'Accord de l'OCI pour la promotion, la protection et la garantie des investissements, figure également à l'ordre du jour de l'OCI et elle permettra certainement de promouvoir et d'attirer les investissements directs étrangers et le commerce dans les États membres de l'OCI.

Secrétariat Général de l'OCI
Département des affaires économiques,
2 mai 2021

LISTE DES ETATS MEMBRES
AYANT IGNE/ RATIFIE LES DIFFERENTS ACCORDS ET STATUTS SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE, COMMERCIALE ET TECHNIQUE ENTRE LES ETATS MEMBRES DE L'OCI

ETATS MEMBRES	Accord général de coopération économique, technique et commerciale *Adopté en vertu de la résolution n° 1/8-E de la 8ème ICFM Tripoli, Libye 16-22/05/1977*		Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements *Adopté en vertu de la résolution n°7/12-E de la douzième ICFM Bagdad, Irak 1-5/06/1981*		Accord-cadre sur le système de préférences commerciales *Adopté en vertu de la Résolution n° 1 du 6ème COMCEC Istanbul/Turquie 7-10/10/1990*		Protocole sur le systéme de tarif préférentiel pour le TPS-OIC (PRETAS) *Adopté en vertu de la Résolution n° 1 du 21ème COMCEC Istanbul, Turquie 22-25/11/2005*		SYSTÈME DE COMMERCE PRÉFÉRENTIEL (TPS) -OIC Règles d'origine *Adopté en vertu de la Résolution n°1 du 23ème COMCEC Istanbul, Turquie 14-17/11/2007*		Statut du Conseil de l'aviation civile islamique *Adopté env vertu de la Résolution n° 16/13-E de la 13ème ICFM Niamey/Niger 22-26/08/1982*		Statut de l'Union des télécommunications des Etats islamiques *Adopté en vertu de la résolution 17/15-E de la 15ème ICFM Sanaa, Yémen 18-22/12/1984*		Statut de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI/SMIIC) *Adopté en vertu de la Résolution n° 1 du 14ème COMCEC Istanbul/Turquie 1-4/11/1998*		Statut de L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS) *Adopté en vertu de la Résolution n°3/40-E de la 40ème CMAE Conakry/Guinée 9-11/12/2013*		Statut du Centre du travail de l'OCI (OICLC) *Adopté en vertu de la Résolution n° 2/43-E du 43ème CMAE Tachkent/ Ouzbékistan 18-19/10/2016*	
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		(9)		(10)	
	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif
Afganistan	8/10/2010	4/02/2018	8/10/2010	-	-	-	-	-	-	-	4/02/2018	-	-	-	-	10/12/2012	10/12/2013	20/7/2016		
Albanie	-	-	16/11/1996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Algerie	20/05/1980	19/03/2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01/12/2007	-	23/10/2007	-	-		
Azerbaïjan	20/06/2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20/06/2006	-	20/06/2006	16/12/2016	-	-	23/11/2017	01/10/2018
Bahraïn	21/05/1980	30/08/1980	-	-	25/11/2005	01/06/2009	-	29/06/2009	12/09/2013	05/06/2014	-	-	-	-	-	-	-	-	30/03/2021	30/03/2021
Bangladesh	05/12/1977	18/04/1978	04/11/1997	-	04/11/1997	17/01/2004	24/11/2006	02/11/2009	15/02/2011	23/06/2011	10/09/1983	05/12/2001	-	16/04/1988	-	01/01/2021	28/4/2016	4/7/2017		
Benin	13/8/2012	-	13/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	22/11/2013	11/02/2015	27/06/2019	27/06/2019	
Brunei Darussalam	20/5/2015	2/11/2017	-	-	20/5/015	2/11/2917	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Burkina Faso	23/12/1985	-	-	19/05/1992	14/9/1993	-	10/6/2009	-	10/6/2009	-	21/10/2001	-	-	-	21/10/2001	15/04/2013	10/12/2013	26/1//2016		
Cameroun	23/01/1978	11/07/1983	25/10/1994	26/09/1995	24/10/1994	26/09/1995	24/11/2006	20/4/2015	17/11/2007	-	-	-	-	-	-	07/07/2000	28/4/2016	-		
Union des Comores	28/04/1978	16/01/1981	30/06/2012	-	7/10/2010	-	7/10/2010	-	7/10/2010	-	30/06/2012	-	30/06/2012	-	30/06/2012	-	10/12/2013	-		
Cote d'Ivoire	07/11/2009	-	07/11/2009	-	07/11/2009	-	17/9/2012	-	17/9/2012	-	-	-	12/4/2016	-	12/4/2016	25/11/2017	12/4/2016	-		
Djibouti	21/04/1979	-	25/08/1982	-	25/01/2012	2/12/2012	25/01/2012	-	25/01/2012	-	18/05/2010	-	18/05/2010	02/12/2012	18/05/2010	16/12/2016	10/12/2013	-		
Egypte	08/11/1977	06/06/1978	-	16/12/1978	15/11/1996	31/12/1999	24/11/2005	-	-	-	-	-	11/06/1987	07/05/1988	-	07/11//2012	26/2/2016	2018		
Gabon	23/01/1978	21/01/1908	-	21/01/2008	-	21/01/2008	-	-	-	-	-	-	-	-	20/04/2012	05/05/2012	-	-		
Gambie	21/05/1980	11/08/2009	04/09/1993	11/08/2009	05/09/1993	11/08/2009		31/1/2013		31/1/2013	08/11/1995	29/10/2012	08/11/1995	27/4/2011	24/11/2006	30/08/2012	10/12/2013	27/11/2016		
Guinée	26/12/1977	10/02/1981	08/11/1995	20/06/2003	08/11/1995	20/06/2003	17/11/2007	-	12/09/2007	–	08/11/1995	20/06/2003	08/11/1995	20/06/2003	-	02/08/2012	10/12/2013	-		
Guinée-Bissau	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	10/12/2013	-		
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Indonésie	30/04/1979	08/01/1980	01/05/1983	03/12/1983	04/02/1992	14/07/2011	6/09/2011	-	6/09/2011	-	-	-	-	-	-	05/11/2019	-	-		
Iran	08/11/1995	07/11/1995	08/11/1995	15/09/1994	08/11/1995	12/05/1993	27/04/2009	22/12/2010	-	11/11/2012	08/11/1995	-	04/09/1993	06/10/1993	-	05/05/2012	10/12/2013	-		
Irak	02/07/1978	1978	-	9/7/2015	24/10/2001	15/12/2011	-	-	-	-	-	27/10/2002	21/11/2001	09/02/2014	-	9/2/2016	-	-		
Jordanie	29/12/1977	10/05/1979	04/11/1998	25/02/1999	01/02/1993	21/12/1998	24/11/2005	13/02/2007	12/09/2007	9/10/2007	26/10/1994	-	12/03/1988	08/04/1989	24/11/2005	13/02/2007	-	-		
Kazakhstan	25/11/2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	04/11/2018	10/12/2013	21/11/2014		
Koweït	05/12/1977	10/05/1980	18/11/1981	12/04/1983	26/11/2004	17/04/2013	20/10/2011	29/12/2014	20/10/2011	29/12/2014	-		-	-	-	05/11/2019	15/5/2016	15/5/2016		
kirghizistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	03/05/2015	-	-		

Liban	15/11/1996	26/1/2003	15/11/2005	06/03/2005	15/11/1996	11/07/2013	-	-	-	-	-	-	-	18/11/2008	-	07/11/2012	-	-	
Libye	05/12/1977	15/04/1978	25/10/1994	13/02/1996	05/02/1992	02/11/1992	-	-	-	-	-	-	-	04/01/1989	-	15/12/2008	15/04/2014	-	
Malaisie	18/05/1978	14/01/1981	30/09/1987	-	30/06/2004	23/08/2004	27/03/2006	20/05/2006	17/11/2007	14/10/2008	-	-	-	-	-	19/11/2014	-	-	
Maldives	17/12/1977	-	-	-	-	11/04/2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mali	27/04/1978	08/08/1981	-	24/05/1982	-	-	-	-	-	-	20/10/2011	-	-	-	-	03/05/2005	10/12/2013	16/04/2020	
Mauritanie	08/11/1977	09/05/1979	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	-	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	29/10/2014	6/11/2012	20/7/2016	10/12/2013	-	02/03/2019
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28/4/2016	-	
Maroc	23/01/1978	16/04/1979	02/11/1981	07/05/1990	29/09/1993	25/7/2006	24/10/2008	07/03/2013	24/10/2008	07/03/2013	26/10/2000	25/07/2006	30/12/1985	-	-	31/07/2006	-	-	
Niger	18/05/1978	07/08/1978	10/09/2012	-	10/9/2012	-	10/9/2012	-	10/9/2012	-	08/12/1984	-	-	10/9/2010	-	10/9/2010	10/12/2013	12/12/2015	
Nigeria	04/11/1998	-	04/11/1998	-	04/11/1998	-	09/11/2009	-	09/11/2009	-	4/11/1998	-	04/11/1998	-	09/11/2009	-	29/08/2019	-	
Oman	15/04/1980	28/04/1981	25/10/1994	10/12/1994	06/05/2007	08/07/2007	24/10/2008	20/01/2009	24/10/2008	20/01/2009	-	-	-	-	-	-	-	-	
Pakistan	14/01/1978	1978	20/12/1981	10/07/1982	25/10/1994	11/10/1993	17/02/2007	20/11/2007	03/09/2008	13/04/2012	-	1989	-	30/04/1986	16/7/2010	16/7/2010	15/04/2019	13/07/2020	
Palestine	28/04/1978	18/03/1980	15/03/1982	15/03/1982	10/09/1992	12/07/2011	27/12/2010	20/12/2011	27/12/2010	20/12/2011	22/05/1983	16/04/2013	03/01/1987	11/11/1986	07/11/1999	19/8/2014	10/12/2013	8/3/2016	
Qatar	24/9/1978	09/09/1980	26/10/2000	05/11/2002	26/11/2004	11/03/2007	23/10/2008	27/10/2009	07/11/2009	02/09/2009	21/10/2001	05/11/2002	-	-	-	25/11/2017	28/4/2016	26/12/2017	
Arabie saoudite	14/01/1978	27/06/1979	23/06/1985	17/09/1984	10/09/1992	01/01/2007	02/06/2008	08/06/2009	09/11/2009	11/08/2010	-	11/04/2004	-	-	-	15/04/2013	15/03/2016	30/09/2018	11/11/2018
Sénégal	25/12/1977	28/02/1979	17/06/1987	30/06/1994	09/09/1991	30/06/1994	-	-	-	-	17/06/1987	04/02/1989	17/06/1987	04/02/1989	17/11/2007	05/05/2012	11/7/2017	-	
Sierra Leone	17/11/2007	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	09/11/2009	-	09/11/2009	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	10/12/2013	-	
Somalie	24/12/1978	-	19/12/1983	25/11/1984	08/11/2009	13/05/2010	08/11/2009	13/5/2010	08/11/2009	13/5/2010	09/11/2009	13/05/2010	09/11/2009	13/05/2010	08/11/2009	13/05/2010	10/12/2013	-	
Soudan	14/01/1978	-	20/12/1981	30/05/2002	13/05/1992	-	18/03/2013	-	18/03/2013	-	04/09/1993	26/08/2006	04/09/1993	26/8/2006	26/10/2000	28/01/2003	10/12/2013	-	02/03/2019
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22/11/2013	10/12/2013	-	
Syrie	04/06/1978	15/07/1980	21/10/2001	04/01/2010	26/11/2004	27/11/2005	23/05/2006	30/07/2008	24/10/2008	15/04/2010	-	02/04/2002	-	-	07/11/1999	-	-	-	
Tadjikistan	04/11/1997	-	04/11/1997	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28/4/2016	-	
Tchad	27/04/1978	-	-	-	14/01/1992	-	-	-	-	-	06/02/2013	-	-	-	-	01/01/2021	-	-	
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29/04/2021	29/04/2021
Tunisie	27/01/1979	13/04/1980	10/06/1982	11/11/1983	21/01/1993	31/07/2000	25/11/2005	-	12/09/2007	-	06/01/1983	11/11/1983	08/11/1995	14/02/2000	18/09/2001	27/03/2006	-	-	
Turquie	29/12/1977	02/07/1982	16/07/1987	09/02/1991	23/09/1991	28/11/1991	24/11/2005	02/05/2008	12/09/2007	02/11/2009	-	-	-	-	07/11/1999	15/07/2010	10/12/2013	22/10/2019	11/7/2017
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Emirats Arabes Unies	29/12/1977	1979	12/02/1989	14/01/1989	26/11/2004	15/08/2005	24/11/2006	12/10/2008	12/09/2007	12/10/2008	30/05/1989	21/03/1989	30/05/1989	21/03/1989	24/11/2006	05/04/2009	12/01/2015	25/10/2017	
Ouganda	08/08/1978	14/11/2001	26/11/1987	10/02/1987	05/09/1993	14/11/2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22/11/2013	10/12/2013	-	
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	04/11/2018	-	-	
Yémen	29/12/1977	-	12/06/1982	-	-	-	-	-	-	-	25/10/1994	26/3/2008	25/10/1994	01/01/2021	14/11/2006	-	-	-	
TOTAL:	49	32	38	29	40	31	31	18	30	18	25	17	24	19	23	41	34	15	8	3

29 avril 2021

NJd-COMCES-37-2021